

# Conseil Municipal

Le lundi 6 février 2017, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur FOUCHET Pierre, Maire.

**Présents** : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. AUDIOT Francis, BLAIN Claude, BERGERAULT Erick, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

**Absente excusée** : Mme CHARPENTIER Céline.

**Absent excusé avant délégué pouvoir** : M. ASSADET Alain ayant délégué pouvoir à Mme RAIMBAULT Martine.

**Secrétaire de séance** : M. BERGERAULT Erick.

---

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

---

**ASSOCIATION LE CARROI** : la Présidente de l'Association rappelle les activités de spectacles proposées au cours de l'année dans les Communes de la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry par l'Association « Le Carroi ». Par souci d'être dans un secteur géographique plus central, et une proximité quant au bon déroulement du Spectacle de rue à Menetou-Salon en juillet, cette association souhaiterait s'installer dans les locaux du Mille Club laissés libres après le déménagement de l'Accueil Périscolaire. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide dans un premier temps de convoquer la commission « Patrimoine » pour connaître l'étendue des travaux de réfection à prévoir.

**TRAVAUX RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE** : la charpente a été installée. Les coloris des revêtements de sols et de faïence ont été choisis dans des tons chauds et agréables pour les enfants. Toutefois le Conseil Municipal décide de modifier la clôture côté tennis de façon à laisser libre au public l'accès au plateau sportif.

**PERSONNEL COMMUNAL** : la commission municipale chargée du personnel communal s'est réunie dernièrement et a décidé d'adhérer au C.N.A.S. en faveur des agents municipaux. 2 de ces agents ne souhaitent pas adhérer à cet organisme.

Par ailleurs, l'I.M.P. (Indemnité de Mission des Préfectures) sera allouée aux agents des groupes d'emploi ne percevant pas la N.B.I. (Nouvelle Bonification Indiciaire) réservée à d'autres cadres d'emploi. Décision adoptée à la majorité des membres moins 3 abstentions.

Un compte épargne temps sera mis en place pour permettre aux agents ayant un reliquat de congés d'alimenter ce C.E.T. L'avis du Comité Technique Paritaire auprès du Centre de Gestion du Cher sera demandé.

**CONVENTION TAP AVEC LA C.C.T.H.B.** : le Maire donne connaissance du projet de convention entre la Communauté de Communes en Terres Vives et la Commune de Menetou-Salon en vue de préciser les modalités de versement par la commune à la C.C.T.H.B. (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) d'une participation par élèves scolarisés à l'école primaire (CP au CM2) éligibles aux Temps d'Activité Périscolaires (TAP) organisés par la C.C.T.H.B. pour l'année scolaire 2016/2017. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les termes de cette convention et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles.

**OUVERTURE DE LA PECHE A L'ETANG COMMUNAL ET TARIF DES CARTES DE PECHE** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de majorer les tarifs de vente des cartes de pêche annuelles comme suit à compter du samedi 11 mars :

→ Carte annuelle : **30,50 €** ; carte journalière : **5,80 €** (tarif inchangé)

*L'ouverture de la pêche à l'étang communal sera prévue le samedi 11 mars 2017 et la fermeture le samedi 28 octobre 2017.*

**P.L.U.I.** : Une réunion avec les représentants du SIRDAB en vue de faire le point sur ce dossier en cours d'élaboration est prévue mardi 7 février.

**COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES** : L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse fait état de sa rencontre avec le Trésorier Municipal pour la mise en place d'un nouveau mode de facturation de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire. La facturation a été déconseillée. Par contre, il est préconisé de dématérialiser les tickets de garderie en prévoyant la possibilité pour les parents d'alimenter un compte spécial pour régler les prestations de l'accueil périscolaire. Plusieurs prestataires informatiques ont été contactés et des démonstrations de logiciels vont avoir lieu prochainement. Un représentant du Laboratoire d'Analyses du Cher est venu en mairie pour présenter l'aspect hygiène des nouveaux locaux et des documents administratifs qui en découleront. Une assistance technique complète pourrait être envisagée. Des formations pourront être proposées au personnel. Pour cela des devis ont été demandés. Un rendez-vous avec un représentant de la C.A.F. du Cher est prévu le 21 février. Par ailleurs, à la prochaine rentrée scolaire 2017/2018, les activités TAP pour les enfants de plus de 6 ans se dérouleront chaque lundi entre 14 h 30 et 16 h 00. Un conseil d'école est prévu jeudi 9 février.

L'adjointe chargée des animations fait part des conclusions de la réunion de la commission communale « Communication » réunie le 30 janvier pour la réalisation du futur plan-guide de la Commune. Les inscriptions au prochain Trail sont en cours. La location de jeux gonflables pour l'animation du 14 juillet est prévue.

L'adjoint chargé de la voirie informe le Conseil Municipal que la signalisation de l'arrêt du bus scolaire au hameau « Le Thureau à l'Oie » sera prévue pour sécuriser ce lieu. Une information sera transmise aux parents des enfants concernés. De même des panneaux routiers avec des flèches de priorité de circulation seront mis en place aux deux extrémités du pont des Marchandons.

L'adjointe chargée des finances réunira la commission communale « Finances et Budgets » le jeudi 9 mars à 18 h 30 pour la prévision des budgets 2017.

**COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES** : le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués du Conseil Municipal devant siéger dans chacune des commissions communautaires suivantes : Finances, Tourisme, Urbanisme et Fibre, SPANC, Social, Environnement, Economie, Enfance-Jeunesse, TAP/NAP, Sport, Culture – lecture publique, Communication, Voirie-Bâtiments, Petite enfance et Personnel.

**INDEMNITES DIVERSES** : une mauvaise interprétation ayant été constatée dans le calcul de la hausse des indemnités du Maire, des Adjointes et du Conseiller Municipal ayant délégation de fonction, le Conseil Municipal décide de fixer à 31,365 % de l'indice 1015 de la fonction publique pour le Maire, à 9,43 % de l'indice 1015 pour les Adjointes et à 4,05 % de l'indice 1015 pour le conseiller municipal ayant reçu une délégation. Une régularisation de ces indemnités interviendra au mois de février.

#### **AFFAIRES DIVERSES** :

Les travaux d'agrandissement de la buvette de l'Etang Communal ont été commandés.

L'Association pour la promotion et les traditions culturelles et culinaires du Haut Berry vient d'être créée à Menetou-Salon. Elle aura pour mission première de prévoir les animations du 16 septembre prochain.

Le Maire indique à l'assemblée qu'il a rencontré les représentants de la SCI les Tilleuls ainsi que ceux de la SCI du Prieuré à l'étude du notaire de Saint Martin d'Auxigny pour les diverses transactions en cours.

Il est donné connaissance à l'assemblée des nouveaux élus formant la Communauté de Communes Terres du Haut Berry. Cette collectivité compte 72 agents (dont 18 intervenants TAP).

Le Maire indique qu'il serait bon de prévoir une nouvelle formation pour l'utilisation du défibrillateur et le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Solaterra fait part de l'avancement du projet du parc éolien susceptible de se situer vers le hameau des Thébaults.

La présentation des nouveaux élus des groupements de syndicat est faite à l'assemblée (SIVY, SDE 18).

Le projet de remplacement d'une conduite d'eau au hameau de Derrière la Forêt est à l'étude ainsi que le raccordement au réseau collectif d'assainissement public de la zone bureaux située dans le parc du Château.

***Séance levée à 22 h 15.***